



**Ligue d'Aéromodélisme Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)  
Année 2018**

<b>Montants des aides accordées aux compétiteurs au titre des résultats sportifs individuels</b>				
<i>Licenciés des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes classés en compétition nationale</i>				
Catégorie de licenciés concernée	Compétitions nationales	Classement ou titre obtenu	Montant maxi accordé	Bonus km hors région
<b>Cadets et juniors</b>	Championnat de France	Champion de France	150.00 €	50.00 €
		Médaille d'Argent	100.00 €	50.00 €
		Médaille de Bronze	100.00 €	50.00 €
		Autres, participant classé	50.00 €	50.00 €
	Concours National (Participation insuffisante pour être nommé Championnat de France)	Médaille d'Or	150.00 €	50.00 €
		Médaille d'Argent	100.00 €	50.00 €
	Médaille de Bronze	100.00 €	50.00 €	
	Autres, participant classé	50.00 €	50.00 €	
<i>Licenciés des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes classés en compétition internationale enregistrée au calendrier FAI</i>				
Catégorie de licenciés concernée	Compétitions internationales FAI		Montant maxi accordé	Bonus si podium
<b>Cadets et juniors</b>	Championnat du Monde FAI	Equipier sélectionné	200.00 €	50.00 €
	Championnat d'Europe FAI	Equipier sélectionné	150.00 €	50.00 €
	Autre compétition FAI	Equipier sélectionné	100.00 €	50.00 €
<b>NB. Condition obligatoire pour recevoir l'aide de la Ligue AuRA : présence à l'AG ou représentation par le club pour les cadets/juniors</b>				
<b>Ces aides sont des plafonds tributaires du budget de la Ligue AuRA et pourront être revues chaque année</b>				

<b>Montants des aides accordées aux clubs au titre de l'organisation de compétitions nationales</b>				
<i>Clubs adhérents à la Ligue AuRA à jour de toutes cotisations, présence aux AG indispensable</i>				
Compétition concernée	Niveau	Catégorie	Montant maxi accordé	
Championnat de France	Ex: Inter + nat	Ex:Maquettes ou Vol Libre	200.00 €	
Concours selection equipe de France	Ex: nat	Ex:Maquettes	200.00 €	
Concours fédéral inscrit au calendrier FFAM (maquette et voltige nécessitant college de juges)			A discrétion du Bureau de la ligue, plafonné à 150€	

<b>Montants des remboursements accordés au titre des déplacements en mission Ligue AuRA et FFAM</b>				
<i>Licenciés des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes membres élus du comité directeur de la ligue AuRA, officiels QPDD et RCSAM.</i>				
Catégorie de licenciés concernée	Mission	Désignation	Tarif prévu	Prise en charge
<b>Membres élus du comité directeur, officiels QPDD et RCSAM en fonction dans la ligue, membre coopté en mission ou en délégation</b>	Réunion CODIR de la Ligue, session QPDD, formation Ligue, mission ou délégation Ligue	Déplacement KM - AR	0.25 €	100%
		Péages	Sur justificatifs	100%
		Logement	42.00 €	100%
		Repas	20.00 €	100%
<i>Licenciés des clubs hors région Auvergne-Rhône-Alpes conviés par la LAM AURA, officiels du RCSAM.</i>				
<b>Officiels RCSAM conviés sur demande de la ligue dans le cadre d'une organisation fédérale</b>	Fonction d'officiel RCSAM dans les clubs, formation FFAM, tout ce qui est fédéral	Déplacement KM - AR	0.25 €	100%
		Péages	Sur justificatifs	100%
		Logement	42.00 €	100%
		Repas	20.00 €	100%
<b>NB: Les remboursements sont effectués sur présentation d'une note de frais conforme au modèle de la ligue AuRA accompagnée des justificatifs</b>				

<b>Montants des remboursements accordés aux stagiaires des formations de la Ligue AuRA</b>				
<i>Stagiaires licenciés des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes exclusivement</i>				
<b>Les formations hors ligue doivent faire l'objet d'un accord préalable spécifique (*)</b>				
Catégorie de licenciés concernée	Formation ou stage	Désignation	Tarif prévu	Prise en charge
<b>Licenciés de la région Auvergne-Rhône-Alpes participants à une formation de la ligue</b>	Exemples: Formation dirigeants Formation de juge Formation examinateur QPDD	Repas	Payé directement par la Ligue	Non applicable